



Description incomplète d'un lave-vaisselle

Par **gazzarin**, le **03/08/2015** à **14:21**

Bonjour,

J'ai acheter sur internet un lave-vaisselle. A la réception de celui-ci , je me suis aperçue que la partie inférieure de la cuve était en plastique et non en inox.

Sur le site du vendeur, il n'y a aucune mention sur la nature de la cuve. Sur la fiche technique du constructeur non plus.

Je n'aurais jamais acheter cet article si j'avais eu l'information.

Le vendeur me propose de renvoyer à mes frais l'article afin d'être remboursée.

J'estime que ce n'est pas à moi de payer les frais de retour dans la mesure où je n'ai pas été suffisamment informée.

Ai-je une possibilité de recours en cas de refus d'arrangement à l'amiable du vendeur ?

En vous remerciant de votre réponse.

Cordialement,

C.gazzarin

Par **Visiteur**, le **03/08/2015** à **16:41**

Bonjour,

à mon sens n'espérez pas plus ! que la fiche technique soit incomplète; possible... et encore !? le fait de ne pas mentionner la matière de la cuve n'est pas à mon sens une faute ! rien ne vous empêchait de vous renseigner plus avant ? non ?